

Restez loin de la grippe. Faites-vous vacciner!

1^{er} novembre au 20 décembre 2017

La vaccination annuelle est la meilleure façon de prévenir la grippe chez les personnes vulnérables.

Le vaccin est offert gratuitement aux personnes suivantes :

- les enfants de 6 à 23 mois;
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques; durant toute leur grossesse;
- les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 60 ans et plus;
- les proches des personnes mentionnées ci-haut;
- les proches des enfants de moins de 6 mois;
- les travailleurs de la santé.

Nouveauté de cette année, des cliniques de vaccination sur rendez-vous sont disponibles à plusieurs endroits dans les Laurentides.

Les rendez-vous doivent être pris sur le site www.clicsante.ca Si vous choisissez une clinique de vaccination avec rendez-vous, assurez-vous de respecter l'heure de rendez-vous choisie.

Pour en savoir plus ou connaître les dates et lieux de vaccination près de chez vous, visitez le site Internet www.santelaurentides.gouv.qc.ca